



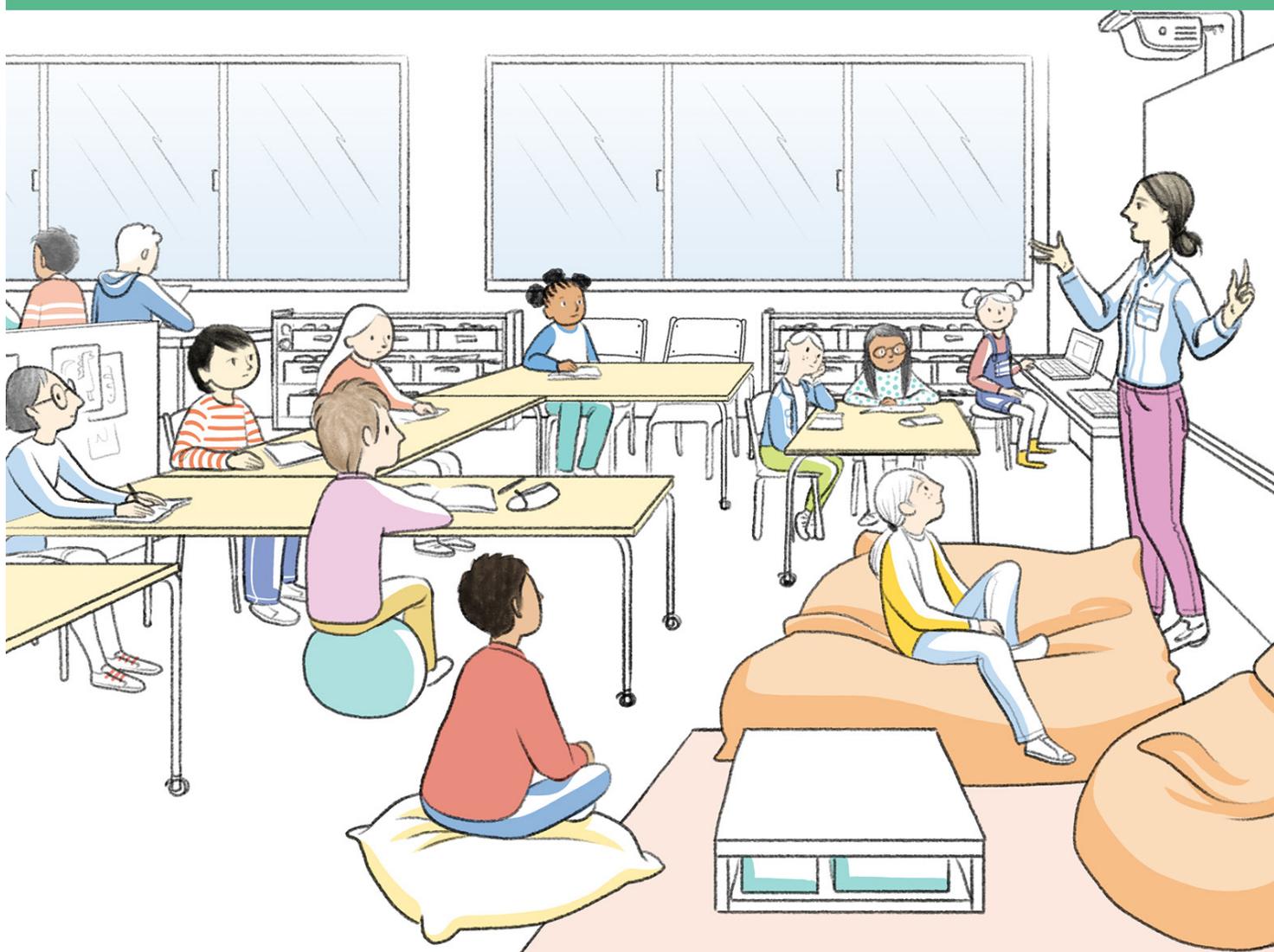
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fiche Espace

SALLES DE CLASSE ÉLÉMENTAIRE

La salle de classe, principal espace d'apprentissage, est suffisamment spacieuse et flexible dans son aménagement pour s'adapter à la multiplicité des pratiques pédagogiques développées par les enseignants.



MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE
COLLÈGE

LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
LYCÉE PROFESSIONNEL



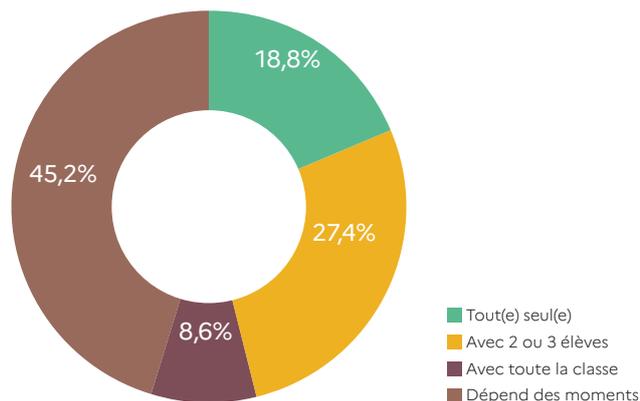
« Il faut un réaménagement complet de la salle de classe. Le mobilier flexible, qui s'adapte aux postures et apprentissages, est indispensable. »*

La variété des situations pédagogiques entretient la curiosité des élèves, développe leur autonomie, augmente leur concentration et diminue leur fatigue. Différentes modalités d'apprentissage peuvent être développées : **enseignement collectif** avec l'ensemble du groupe classe, **travail collaboratif** en petits groupes plus ou moins autonomes, **travail individuel** au rythme de l'élève. Au cours de la journée, la structure du groupe d'élèves est amenée à évoluer en fonction des activités conçues par l'enseignant, investissant soit la salle de classe, soit plusieurs espaces dans l'école.

La salle de classe est pensée au regard de cette multiplicité de pratiques pédagogiques et donc présente une **configuration adaptable et non contraignante**. Elle favorise la **concentration** nécessaire aux apprentissages (individuels comme collectifs), et le **développement psycho-affectif** de l'élève.

L'aménagement de la salle de classe apporte aussi des repères spatiaux à l'élève, en l'amenant à travailler son autonomie et sa responsabilité, par exemple. Les enfants peuvent être invités à participer à certaines tâches d'entretien et au rangement de la salle de classe. Il est également essentiel qu'ils se sentent à l'aise dans la salle.

Question posée aux élèves d'élémentaire
EN CLASSE, JE PRÉFÈRE ÊTRE * :



Cas spécifiques :

- **La classe unique** : dans certains territoires, l'école est composée d'une classe unique, regroupant des élèves d'âges différents au sein d'un même groupe-classe et sous la responsabilité d'un enseignant. Selon les choix pédagogiques de l'enseignant, l'espace est partagé et organisé par niveau scolaire ou bien par pôles d'activités.
- **La salle de classe dédoublée** : dans le cas des classes dédoublées (CP et CE1 en REP et REP+), deux cas de figure sont observables : des classes à effectif restreint encadrées chacune par un enseignant, ou un groupe-classe complet encadré par deux enseignants, présents simultanément dans la salle de classe.

* Source : Concertation publique 2021 «Bâtir l'école ensemble» Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

1. USAGES

USAGES ESSENTIELS

- **Apprentissage collectif (en grand groupe ou en demi-groupe)** : permet à l'enseignant de dispenser une leçon à un groupe d'élèves.
- **Apprentissage collaboratif et coopératif** : activité par petits groupes (2 à 5 élèves). Cette disposition pédagogique met les élèves en situation de travail collectif sur des temps et activités spécifiques définis par l'enseignant. La libre circulation des élèves entre les groupes peut être autorisée par les enseignants.
- **Apprentissage individuel** : sur des temps et activités spécifiques identifiés par l'enseignant, mobilisant un matériel pédagogique diversifié. L'enseignant peut privilégier la libre circulation de l'élève, au gré des rythmes de travail.
- **Travail de l'enseignant** : il développe ses pratiques pédagogiques, alternant temps théoriques d'enseignement et encadrement des élèves. En dehors du temps scolaire, il peut préparer ses séances, corriger les travaux des élèves ou recevoir des parents dans ce lieu. La salle de classe est aussi le lieu de stockage de son matériel pédagogique. Si le groupe classe est conduit simultanément par deux enseignants, les besoins en rangement sont accrus.

UNE SALLE DE CLASSE INCLUSIVE cela profite à tout le monde

Pour plus de lisibilité, cette salle peut être divisée en **sous-espaces visuellement identifiés**. Si elle donne sur un **espace extérieur**, les élèves qui en ont besoin peuvent sortir pour libérer les tensions (sous la supervision d'un adulte) puis se concentrer à nouveau. Un coin de repli permettra à l'élève de s'isoler temporairement du groupe. Enfin, il faut limiter la **sur-stimulation** sensorielle et notamment visuelle. Les élèves sensibles pourront disposer d'un bureau individuel en accès libre isolé (orienté vers un mur vierge, par exemple). L'installation de **boucles à induction magnétique** est utile pour les élèves ou enseignants porteurs d'appareil auditif.



AUTRES USAGES POSSIBLES

- **Jeu et détente** : les élèves sont susceptibles, sur certaines plages de temps scolaire, d'accéder à du matériel ludique ou de jouer librement, de se reposer, se détendre, lire...
- **Accueil périscolaire** : peuvent s'y dérouler, dans le cadre d'une approche éducative globale concertée, des activités éducatives ludiques et de détente sur des temps spécifiques, encadrées par des animateurs périscolaires.
- **Travail d'adultes en soutien de l'enseignant et des élèves (AESH, membres du RASED par exemple)** : la salle de classe est aussi l'espace de travail d'autres professionnels chargés d'accompagner des élèves et de les soutenir dans leurs apprentissages.
- **Réunions d'adultes** : la salle de classe peut être investie par des groupes d'adultes (alphabétisation par exemple).



POUR UNE ÉCOLE PLUS SÛRE

Faciliter le verrouillage des portes avec des boutons moletés et le blocage des accès grâce au mobilier pour se barricader dans cet espace en cas d'intrusion malveillante.

Permettre l'occultation des vitrages donnant sur les circulations.

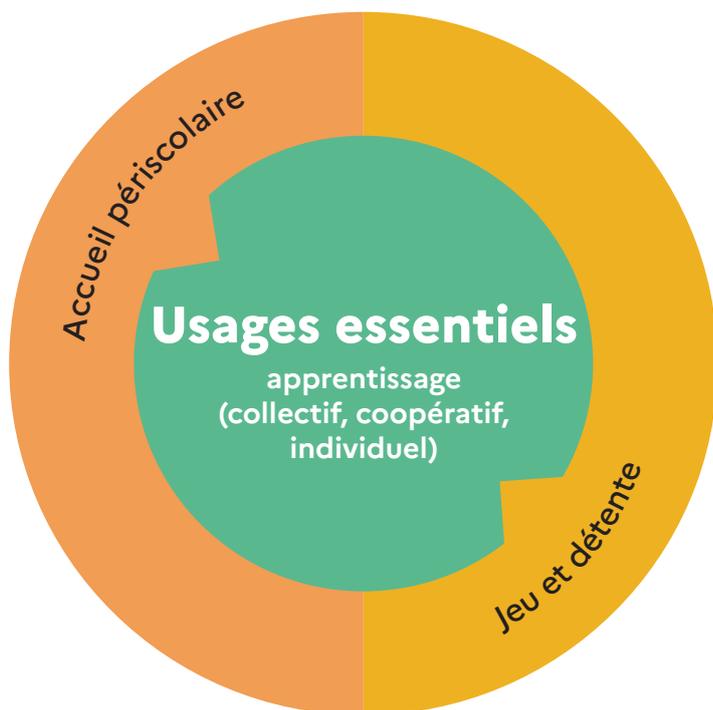
Si les zones de mise à l'abri PPMS risques majeurs incluent les salles de classe, prévoir un rangement accessible pour les mallettes PPMS.

Maintenir les accès dégagés.

Privilégier le stockage des matériels peu utilisés dans des locaux adaptés.

LES POINTS DE VIGILANCE

- L'agencement du mobilier par pôles distincts avec une disposition des tables en "U", en chevrons ou en îlots, nécessite de prévoir des **zones de circulation larges**, les élèves et les adultes étant plus mobiles dans ces dispositions que dans un aménagement frontal dit "en autobus". Toute surface supplémentaire apporte un gain de flexibilité en matière d'aménagement et permet un déplacement aisé du mobilier.
- Il est nécessaire d'apporter une attention toute particulière au **mobilier** choisi, avec des **tables sur roulettes** et des **chaises sur patins**, plus silencieux et faciles à déplacer.
- Les placards et **meubles de rangement intégrés** sont indispensables, d'autant plus lorsque la salle de classe est partagée avec d'autres usagers sur les temps périscolaires, pour que chacun puisse ranger son propre matériel et faciliter la cohabitation.
- Le rangement des effets des élèves dans des **casiers** ou **étagères** plutôt que sous les tables facilite la mobilité et la flexibilité.
- **Des assises variées** (tabourets à base oscillante, ballons...) sont bénéfiques tant pour les élèves au **profil hyperactif** que **trop sédentaire**.



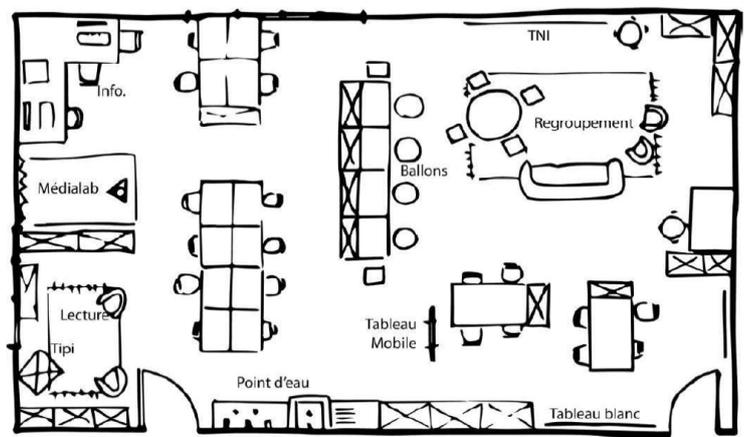
« Les accompagnants (AESH, intervenants SESSAD) ont besoin de place eux-aussi ! Beaucoup d'élèves bénéficient de cette aide humaine, il est vraiment nécessaire d'en tenir compte et de penser la superficie et le mobilier de la salle de classe en conséquence. »*

* Source : Verbatim issu de la concertation publique 2021 "Bâtir l'école ensemble" Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

VOCATION	MOBILIER	ÉQUIPEMENT
USAGES ESSENTIELS		
Apprentissages collectif, coopératif et individuel des élèves Se concentrer, écouter, échanger, manipuler...	Tables et assises variées, sur roulettes ou patins, de formes et hauteurs différentes ; tableaux mobiles/ sur plusieurs murs ; rangements à hauteur d'élèves ; séparations visuelles et acoustiques mobiles ; surfaces d'affichage	Tableaux numériques interactifs, vidéo-projecteur sur plusieurs murs, ordinateurs, tablettes, point d'eau à hauteur d'élève
Travail des adultes (enseignant, AESH,...) Préparer, classer, corriger, ranger, stocker	Bureau ou tablette murale, tabourets à roulettes, table et chaise à taille adulte, supports mobiles, rangements verrouillables (dans un local attenant avec accès direct par exemple)	
AUTRES USAGES POSSIBLES		
Jeu et détente Jouer, se détendre, se reposer	Assises variées (tapis, poufs, canapé), rangements à hauteur d'élève, cabane /tipi	
Accueil périscolaire	Rangements adaptés distincts	

UNE SALLE, DES CONFIGURATIONS

L'ORGANISATION MULTIPOLAIRE



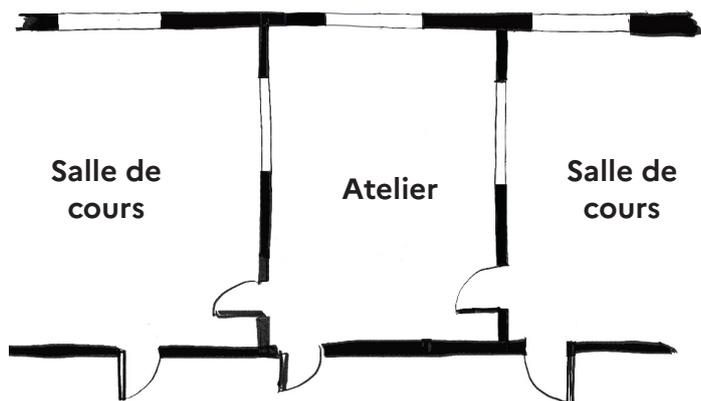
• Dans quel cas ?

- Salle de classe non-dédoublée
- Co-intervention séparée
- Co-intervention souple
- Classe multi-niveaux

La salle est agencée en plusieurs pôles où le mobilier est parfaitement adapté à chaque mode de travail (collectif, collaboratif, individuel). La surface disponible et son aménagement permettent de ne pas déplacer le mobilier à chaque changement d'activité.

La salle de classe augmentée (les différents espaces d'apprentissage sont pérennes, le mobilier est peu déplacé) nécessite une surface importante. Elle peut être créée dans deux salles de classes contiguës avec une porte communicante ouverte ou en utilisant le couloir (en respectant les règles de sécurité incendie et une possibilité de surveillance), et occupée par les élèves des deux classes avec les deux enseignants.

L'ATELIER



• Dans quel cas ?

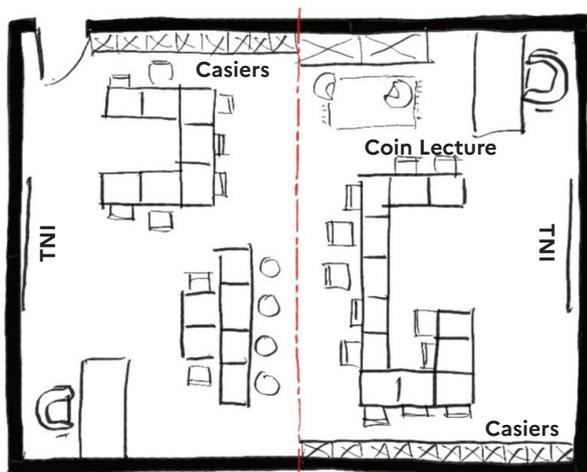
- Salle de classe non-dédoublée
- Dédoublement
- Classe multi-niveaux
- Co-intervention

Dans une salle de classe aménagée en pôles différenciés, il est possible de distinguer un espace dévolu à un petit groupe d'élèves (4 élèves environ) : **l'atelier**. Celui-ci peut être **intégré à la salle de classe** ou **dissocié mais contigu** à celle-ci. Dans ce cas, il peut être mutualisé, avec une répartition des temps d'usage entre deux classes contiguës. L'atelier peut aussi être mobilisé pour des temps de repos et pour les **activités périscolaires** lorsqu'il est distinct de la salle de classe. Comme la salle de classe, l'atelier gagne à être équipé de **points d'eau** à hauteur d'élèves, de surfaces d'**affichage** et de **rangements**.

Une paroi vitrée permet de maintenir un contact visuel avec les élèves présents dans l'atelier.

LES CLASSES DÉDOUBLÉES EN CO-INTERVENTION

Dans le cadre du dédoublement des classes de grande section, lorsque deux enseignants travaillent dans la même salle de classe, ensemble (co-intervention souple) ou indépendamment (co-intervention séparée), plusieurs aménagements sont possibles. Ces derniers s'adaptent aux caractéristiques de la salle de classe (volumétrie notamment) et peuvent également convenir pour des groupes multi-niveaux et non-dédoublets avec un seul enseignant.



OPTION N°1 DEUX ESPACES CLASSE DOS-À-DOS

- Dans quel cas ?
- Co-intervention séparée
- Co-intervention souple

La division de l'espace en largeur peut permettre de créer deux espaces, pour chacun des groupes classe dédoublets.

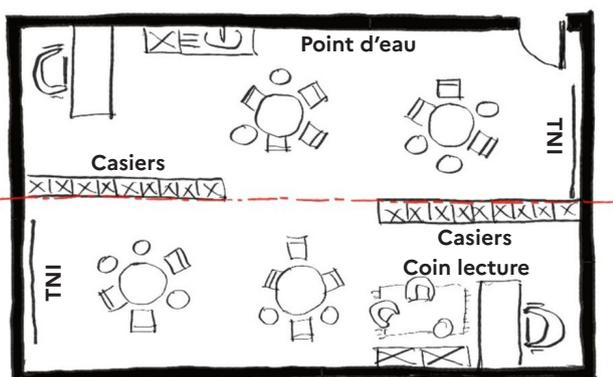
L'aménagement en détail

Le partage entre les deux enseignants de leur bureau, ou son remplacement par une tablette en hauteur, libère de la surface pour des configurations plus modulables de type îlots, différents coins thématiques, etc.

La présence de deux tableaux est nécessaire pour dédoubler les espaces de regroupement.

Avantages

La séparation de la salle de classe en deux espaces dos-à-dos facilite la concentration des élèves des deux groupes classe qui ont le regard tourné vers leur professeur référent.



OPTION N°2 DEUX ESPACES CLASSE SÉPARÉS PAR LE MOBILIER

- Dans quel cas ?
- Co-intervention séparée
- Co-intervention souple

L'utilisation de casiers ou étagères peut faciliter la division de la salle de classe dans le sens de la longueur et ainsi créer un espace pour chacun des groupes classe dédoublets.

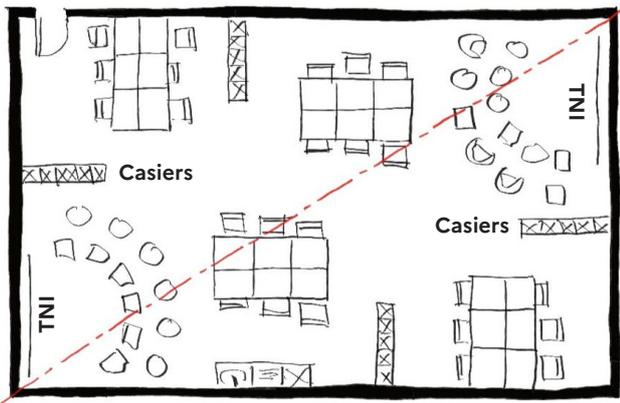
L'aménagement en détail

L'utilisation du mobilier et plus particulièrement des casiers pour couper visuellement l'espace de la salle de classe facilite son appropriation par deux groupes distincts. Une faible hauteur dudit mobilier permet de conserver l'unité de la salle de classe pour les adultes tout en le divisant pour les élèves.

La présence de deux tableaux est nécessaire pour dédoubler les espaces de regroupement.

Avantages

Le mobilier utilisé pour séparer l'espace classe est à disposition immédiate des élèves : ils l'utilisent et se l'approprient.



OPTION N°3 DEUX ESPACES CLASSE EN DIAGONALE

- Dans quel cas ?
- Co-intervention souple

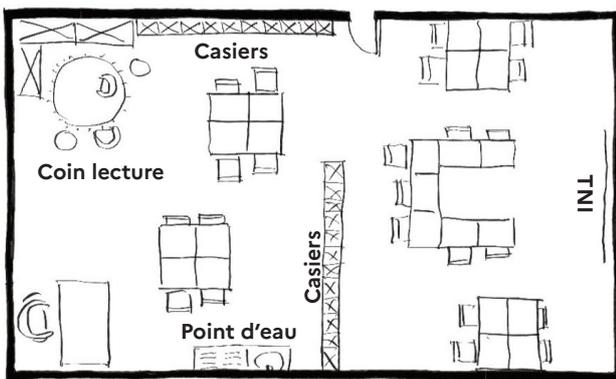
Pour une salle de classe assez généreuse en surface et une stratégie de co-intervention souple, basée sur la prise en charge croisée des deux groupes classe par les deux enseignants, une configuration en miroir autour d'une diagonale peut s'avérer pertinente.

L'aménagement en détail

En mutualisant l'espace de regroupement des deux groupes, il est possible de développer un autre espace thématique en diagonale de l'espace de regroupement (espace de créativité, coin lecture, etc.).

Avantages

Le positionnement des deux espaces de regroupement à l'opposé l'un de l'autre permet que les deux enseignants se fassent mieux entendre de leur groupe.



OPTION N°4 UN AMÉNAGEMENT MULTIPOLAIRE PARTAGÉ

- Dans quel cas ?
- Co-intervention souple

Pour une salle de classe assez généreuse en surface et une stratégie de co-intervention souple, basée sur la prise en charge simultanée des deux groupes classe par les deux enseignants, il est possible d'aménager une salle de classe flexible. Cette configuration s'appuie sur l'organisation de la salle de classe en zones thématiques.

L'aménagement en détail

L'espace de regroupement est concentré dans une portion de l'espace classe sans en constituer le centre. Il peut se trouver derrière du mobilier de séparation visuelle. Le reste de la salle de classe est investi d'îlots, de coins d'expérimentation, manipulation, jeu, jardinage, livres etc. qui se transforment en fonction des activités.

Avantages

Cette configuration tire profit de l'espace en proposant une multiplicité de postures et d'attitudes de travail. Les deux enseignants peuvent diviser le groupe en sous-groupes d'activités, en cohérence avec les besoins et les rythmes de chaque élève.

■ À PROPOS DU MOBILIER

L'aménagement de la salle de classe est choisi pour être au service des objectifs pédagogiques des enseignants, tout en respectant les besoins des élèves. Il peut être amené à varier selon les moments de la journée et au cours de l'année. Loin d'être exhaustives, les propositions d'aménagement listées ci-dessous sont complémentaires.



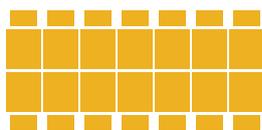
EN RANGÉES, EN « AUTOBUS »

Tous les élèves sont tournés vers le tableau et vers le professeur. Cette disposition permet de centrer l'attention des élèves sur l'enseignant et le tableau, et limite les distractions. Pour les apports théoriques, les traces écrites au tableau, pour donner une consigne, effectuer et corriger des exercices seuls ou en binôme... Disposer le bureau sur le côté plutôt que devant le tableau permet de rapprocher les élèves du tableau et de moins scinder la classe. Variante : En chevrons, en épis : les élèves se voient un peu plus, donc un peu plus d'interactions possibles entre les élèves.



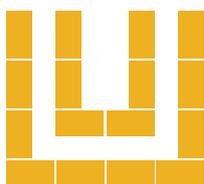
EN ÎLOTS

4 à 6 élèves sont rassemblés autour d'une même table. Le professeur se déplace d'îlot en îlot pour échanger avec les élèves. Cette disposition favorise l'entraide et met à l'aise les élèves les plus discrets, notamment pour un projet en groupe, des recherches et échanges collectifs...



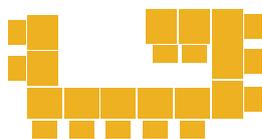
EN ÎLOT CENTRAL

Pour les temps de travail collectif, les tables sont accolées dans le sens de la longueur en deux rangées regroupées de façon à former un grand îlot. Dans cette disposition, les élèves ont des espaces de travail moins larges mais plus profonds pour étaler du matériel tout en préservant l'espace de travail de leur voisin d'en face. Cette configuration favorise le travail collaboratif et l'échange entre les élèves, y compris de niveaux scolaires différents.



EN « U », EN « DOUBLE U »

Les élèves peuvent tous se voir et s'entendre, ce qui leur permet d'échanger. Le professeur peut facilement se déplacer auprès de chaque élève, surtout dans la disposition en U simple. C'est une configuration intéressante pour les débats, échanges d'idées, travailler l'oral, présenter des exposés...



EN « C »

Pour maximiser la surface disponible et s'adapter à la dimension d'un espace plutôt large et peu profond, par exemple, les tables peuvent être regroupées pour former des îlots en C. Cette disposition est particulièrement indiquée pour les temps de regroupement.



EN POSTE ISOLÉ

Pour travailler seul ou se concentrer, il est possible de proposer aux élèves des tables positionnées le long des cloisons ce qui limite les sources de distraction.

CHOISIR UN MOBILIER ADÉQUAT

Le choix du mobilier recoupe des critères liés à la durabilité, à l'ergonomie, la modularité des aménagements et impacte également l'acoustique. Quelques pistes peuvent être évoquées :

Modularité : reconfiguration et déplacement aisés du mobilier

- Tables, casiers sur roulettes
- Matériaux légers
- Formes de mobilier combinables (tables hexagonales, en trapèze...)



Ergonomie : adaptation du mobilier à la morphologie des élèves

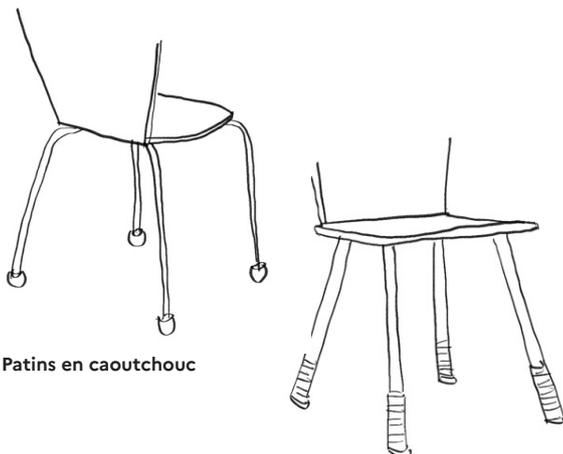
- Tables de différentes hauteurs
- Chaises de tailles différentes pour les classes "charnières" entre les phases de croissance des élèves

Tables de différentes hauteurs



Confort acoustique : isolation des bruits de chocs

- Habillage des pieds de chaise pour éviter les coups contre les tables et limiter le bruit
- Patins en caoutchouc adaptés aux pieds pour éviter les bruits lors des déplacements de mobiliers
- Chaises à roulettes

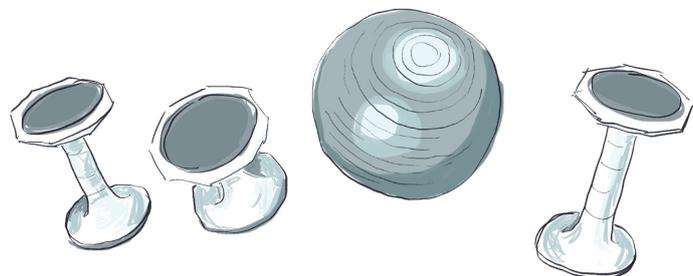


Patins en caoutchouc

Habillage des pieds de chaise

Concentration et mouvement :

- Assises dynamiques pour permettre le mouvement des élèves et favoriser leur concentration (ballon, tabouret culbuto, vélo-bureau...)



Du mobilier ... pédagogique !

Si des rangements adaptés au matériel utilisé en classe sont évidemment indispensables pour un aménagement pratique de ces espaces, il est souhaitable de réfléchir le lien bâti – aménagement – équipement – matériel dans sa globalité, comme un continuum permettant de créer les conditions d'apprentissage les plus favorables.

Les manipulations à différentes échelles permettent par exemple d'ancrer les apprentissages et de développer différents aspects complémentaires de motricité (assises cubiques représentant les faces d'un grand dé, vitrages comme tableau d'écriture...)

Cette réflexion peut être menée pour tous les apprentissages : mathématiques, écriture, lecture... et bien au-delà de la maternelle.

Optimisation de l'espace

- Choisir du mobilier facilement empilable permet de libérer de l'espace et d'en faciliter le rangement

Economie circulaire

- Etudier la possibilité de recourir à du mobilier de seconde main

■ En allant plus loin

- La **salle de classe augmentée** dispose de surfaces généreuses, de mobilier flexible permettant des aménagements variés.

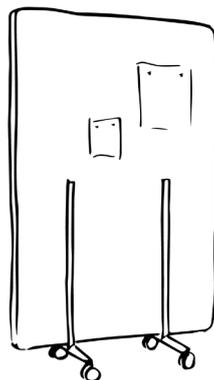
L'espace disponible permet de proposer différents agencements, d'accueillir plusieurs classes, d'enseigner en binôme, de travailler en respectant la distanciation physique quand cela est nécessaire.

Le traitement acoustique fait l'objet d'un soin particulier.

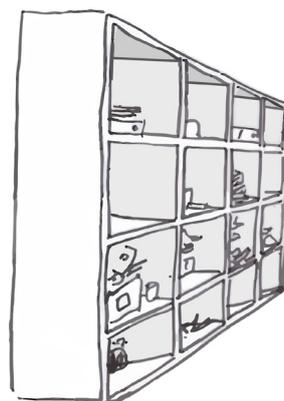
Les potentialités offertes par le numérique y sont pleinement exploitées : projection, mur d'écriture, tableau numérique, voire réalité virtuelle ou espace d'immersion.



■ Avec simplicité



- Des **paravents mobiles** peuvent suffire pour subdiviser la salle en **plusieurs espaces aux fonctions différentes**. Chaque paravent peut aussi servir à afficher productions et documents.

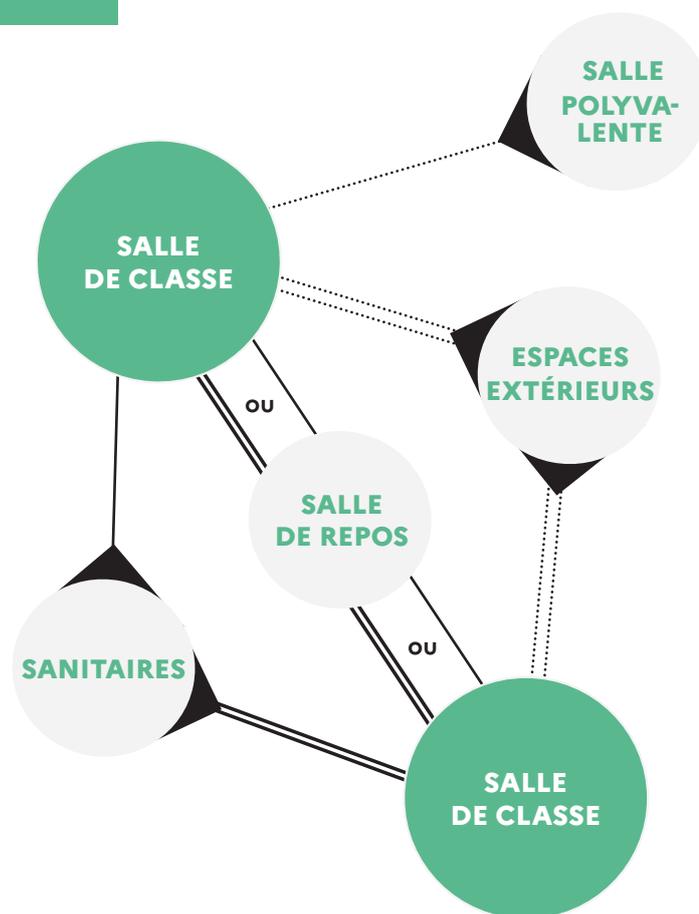
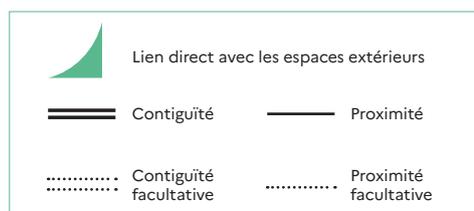


Afin de favoriser la mobilité des élèves dans l'espace, l'attribution de casiers individuels pour le rangement des effets personnels des élèves est à envisager.

■ LES LOGIQUES DE PROXIMITÉ

Les salles de classes peuvent être en liaison directe ou à **proximité les unes des autres**. Lorsqu'elles sont contiguës, elles peuvent mutualiser un certain nombre de fonctions : **ateliers, rangements**, voire **patios** extérieurs. Les circulations attenantes offrent un espace adapté à l'**attente** et à la fonction de **vestiaire**.

Des **sanitaires** élèves sont aisément accessibles depuis toute salle de classe.



Les sujets d'attention

POUR UNE FLEXIBILITÉ OPTIMALE DES SALLES DE CLASSES, il semble indispensable de mener conjointement la conception des locaux et le choix du mobilier.

2. PRINCIPES DE DIMENSIONNEMENT



60 m² à 75 m² pour salle de classe.

65 m² à 80 m² pour une classe comprenant un coin atelier.

Atelier : de l'ordre de 25 m² pour un petit groupe.



L_{max} = 10 m : afin de préserver un confort visuel, éviter les classes trop longues

HT minimale sous plafond = 2,80m : la hauteur sous plafond doit être en cohérence avec la volumétrie globale, permettant un ressenti d'ambiance confortable. Il est possible de prévoir une hauteur sous plafond variable, conférant à certaines zones un caractère plus intime et des surfaces d'affichage visibles par tous les élèves.

Les volumétries atypiques sont envisageables, elles peuvent contribuer à la caractérisation et à l'appropriation des espaces, à condition qu'elles permettent une supervision aisée.

3. PRÉCONISATIONS TECHNIQUES ET D'ÉQUIPEMENT

Pour en savoir plus, les lecteurs pourront utilement se référer aux notices techniques.

THÈME	ATTENTES ET POINTS DE VIGILANCE SPÉCIFIQUES À L'ESPACE
Lumière	Eclairage naturel impératif, si possible en latéral, sur la grande longueur. Occultation nécessaire. Protections solaires extérieures en fonction de l'orientation. Articuler éclairage direct et indirect, en tenant compte de la réflexion des parois. Zonage de l'éclairage artificiel.
Acoustique	Le traitement de la réverbération est important notamment en cas de grande hauteur sous plafond.
Thermique / ventilation	L'aération ou la ventilation doivent permettre un renouvellement d'air suffisant. Une attention est à porter au confort thermique, notamment en mi-saison et pendant les vagues de chaleur, avec protection extérieure des surfaces vitrées.
Numérique	Réseau filaire et sans fil activables. Prévoir un support pour un ordinateur à côté du tableau numérique ou du vidéoprojecteur avec deux prises de courant + une connexion filaire.
Réseaux (hors numérique)	Alimentation en eau pour des bacs et éviers à hauteur d'enfants et adultes. Deux prises de courant pour le ménage.
Matériaux / couleurs / signalétique	Les revêtements sont à choisir au regard d'un travail global sur l'ambiance. Le revêtement de sol est lessivable.

AVANT DE SE LANCER

- Le projet d'aménagement a-t-il été réfléchi en amont selon les choix pédagogiques des enseignants, en concertation avec les collectivités, les usagers... ?
- Les couleurs, sols et mobiliers favorisent-ils la concentration et le bien-être ?
- Le mobilier permet-il de s'adapter aux activités, morphologies et âges des élèves ?
- Les choix d'aménagement et de mobilier facilitent-ils l'entretien et le nettoyage ?
- Un espace a-t-il été pensé pour le repos, le retour au calme des élèves ?

D'autres informations disponibles sur le site <https://batiscolaire.education.gouv.fr/>